« me donna un rouleau d'or, en me disant : « Acceptez cela pour « le moment; j'aurai soin de votre avenir. » Je retournai chez « moi; peu de jours s'étaient écoulés, quand un homme de « la police, que je n'ai jamais connu, m'apporta à ma résidence « une patente d'horloger sous le nom de Charles-Guillaume « Naundorff. Je restai dès lors tranquille jusqu'à l'époque à « laquelle je changeai ma résidence actuelle pour celle de « Spandau. M. Le Cog m'en avait intimé l'ordre en me prescrivant les plus rigoureuses recommandations d'être discret, et « en me répétant que la plus légère imprudence me perdrait, « parce que le roi de Prusse n'était pas maître de faire ce qu'il « voulait; qu'il importait donc de toute nécessité que je portasse « un nom emprunté, pour me soustraire au pouvoir de Napoléon, « contre l'influence duquel le gouvernement ne pourrait me protéger. Le président examina avec plus d'attention le pas-« seport de M. Naundorff, asin de s'assurer si le signalement « pouvait un peu se rapporter à moi. « Cheveux noirs, dit-il « hautement, yeux noirs; non cela, ne se peut pas. Dites à votre « magistrat ce que je vous ai conseillé; que vos papiers sont « restés entre les mains du président de la police qui vous les a « demandés, et que, par conséquent, c'est à lui que l'autorité « municipale doit s'adresser pour en avoir communication; je « m'occuperai du reste. » Il écrivit sur un morceau de papier « les noms de Charles-Guillaume et le mit dans sa poche. Je « me rendis donc à Spandau, et lorsque le magistrat me « demanda mes papiers pour me conférer le droit de bour-« geoisie, je fis la réponse qui m'avait été prescrite par M. Le « Cog et je priai le bourgmestre de les réclamer à Berlin. Mon « nom imposé fut inscrit sur les registres, et on me donna la « permission de demeurer dans cette ville. Je ne sais si le « président avait oublié ce dont il était convenu avec moi, il « avait répondu au bourgmestre « Charles-Louis Naundorff ». « Nonobstant cette inadvertance, si toutefois c'en était une, « j'obtins le droit de bourgeoisie, sous le nom de Charles-« Gulllaume; l'acte qui le constate sut reçu solenellement devant « les conseillers de la cité, et contient la preuve que je n'ai

*